

## 8 Faits divers &amp; Justice

## Escroquerie

## Un million de francs contre la promesse d'une promotion imaginaire

COE

Libreville/Gabon

**FRANCK** Assélé, 38 ans, et Vic Constant Mendes Lekongo Koulangani, alias "Djoudjou", 33 ans, tous deux sujets Gabonais, ont été interpellés le dimanche 9 octobre dernier par la Police d'investigations judiciaires (Pij), pour avoir tenté de déléster une dame, Y.M., d'un million de francs en lui promettant une promotion à son travail.

Y.M. déclare aux policiers que l'affaire remonte au vendredi 7 octobre dernier, dans la matinée. Alors qu'elle s'active pour se rendre à son lieu de travail, elle reçoit un coup de fil d'un homme se présentant sous l'identité du capitaine Mombo, aide de camp de "Papa Andjoua", frère aîné du défunt président gabonais. Il lui explique que ce

dernier devrait la contacter pour une affaire la concernant.

Quelques heures plus tard, Y.M. reçoit justement un appel du fameux "Papa Andjoua", qui lui fait savoir qu'en raison du travail qu'elle a abattu en sa faveur, lors de la dernière campagne présidentielle, le président Ali Bongo Ondimba a décidé de la récompenser, en lui assurant une promotion. Mais en contre partie, elle devrait lui verser une somme de 1 million de francs, puis se plier au rituel d'une cérémonie d'intronisation.

Y.M. est rassurée, quand son interlocuteur lui fait part de certaines informations personnelles la concernant. Et pendant qu'elle commence à construire des châteaux en Espagne en rapport avec sa future situation, le mystérieux Papa Andjoua la rappelle pour lui dire qu'il envoie vers elle, depuis Franceville où il se trouve,



Photo : COE

**Franck Assélé et Vic Constant Mendes Lekongo Koulangani ont rendez-vous avec le procureur aujourd'hui.**

un de ses fils, un certain Gil-das Nzamba Mouélé, alias Thérance, pour que tout soit mis au point avant le fameux grand jour.

De plus, la dame doit se rendre à l'aéroport Léon Mba pour accueillir son hôte, qu'elle doit également loger à ses frais, plusieurs jours durant, dans une auberge du

premier arrondissement de Libreville. Mission accomplie. Mais le temps passe et la cérémonie annoncée n'a toujours pas lieu. Y.M., qui commence à perdre patience, se confie enfin à son mari. Celui-ci lui fait comprendre qu'elle est en train de se faire manipuler par une bande d'escrocs. Il lui

conseille donc de déposer plainte. Saisie, la police met au point une stratégie pour tenter de démanteler ce qui apparaît comme un réseau. Mais pour ne pas porter atteinte à la crédibilité de l'auberge où est logée "le fils de Papa Anjoua", les enquêteurs décident d'agir en dehors de cette structure. Rendez-vous est donc donné par Y.M. à Nzamba Mouélé, en vue de lui faire un premier versement de 600 000 francs, en attendant le reste. Lieu de la transaction : les environs de l'échangeur des Charbonnages.

Sûr de réussir son coup, Nzamba contacte, à son tour, Vic Constant Mendes Lekongo Koulangani et Franck Assélé. Il leur explique qu'une dame, au volant d'un véhicule, devrait apporter un sac de fruits et d'argent qu'elle va jeter dans un bac à ordures, et que leur tâche consiste à récupérer ledit sac, en contrepartie d'un montant de 70 000

francs chacun. L'affaire est conclue

Une fois l'opération réalisée et qu'ils attendent à présent leur dû, ils sont surpris d'entendre Nzamba, qui se tient à quelques mètres d'eux, menacer la dame au téléphone, pour lui avoir servi un sac vide, autrement dit ne contenant pas l'argent, comme convenu.

Pendant ce temps, la bande ignore que les flics sont aux trousses de Nzamba. Lekongo et Assélé sont donc surpris et interpellés. Nzamba, qui suit la scène, a le temps de prendre la poudre d'escampette.

Lors de leur interrogatoire au poste de police, les deux mis en cause diront n'avoir fait que rendre service à leur ami. A charge donc au parquet de Libreville, devant lequel ils devraient être déférés aujourd'hui, d'apprécier leur degré d'implication.

## Coups et blessures volontaires à Makokou

## Il bat sauvagement sa mère et sa sœur

SCOM

Libreville/Gabon

**AU** lieu d'honorer sa mère, tel que le prescrivent les Saintes Écritures, Renaïck Franck Obebe Ngam, Gabonais de 25 ans, a plutôt choisi d'outrepasser cette recommandation biblique. En effet, pour une histoire de trousseau de grossesse, le jeune homme a, dernièrement, roué de coups sa mère, Sylvie Metouk, et sa sœur Astrid Nangoume. Déféré, le 20 septembre dernier, devant le procureur de Makokou, le "boxeur" a été placé en détention préventive, pour coups et blessures volontaires, à la maison d'ar-



Photo : D.R

**Franck Obebe Ngam, le jeune impétueux.**

rêt du chef-lieu de l'Ogooué-Ivindo.

Les faits se sont déroulés le 16 septembre dernier. Ce jour-là, la compagne de Renaïck Franck Obebe Ngam

qui est enceinte et dont la date probable de son accouchement approche, est très inquiète. Tout simplement parce que le futur papa n'a toujours pas réuni la layette nécessaire à l'arrivée du bébé. Aussi, sollicite-t-il l'aide de l'une de ses sœurs aînées établies à Libreville. Une démarche que n'apprécie pas du tout Astrid Nangoume, une autre sœur aînée qui, elle, réside à Makokou. Cette dernière joint l'acte à la parole et téléphone à la petite amie de son cadet, pour lui signifier qu'elle n'appréciait pas la démarche de son ami, son frère cadet. Informé Obebe Ngam rentre dans une colère noire. Il se rend aussitôt au domicile familial, sis au

quartier Zoatab pour mettre les points sur les "i". La mère prend fait et cause pour sa fille et une violente dispute éclate entre le fils et la mère. Laquelle vire rapidement en altercation. Renaïck Franck Obebe Ngam porte alors main sur celle qui

lui a donné la vie. Sylvie Metouk s'en sort avec un tibia fracturé. Informée de la situation, Astrid Nangoume se rend chez le petit frère et exige des explications. Renaïck Franck lui répond par une pluie de coups ayant entraîné des lésions à diffé-

rentes parties de son corps. Une plainte conjointe est déposée à la brigade de gendarmerie par les deux victimes. Une fois interpellé, le mis en cause est aussitôt présenté au parquet qui le déferre à la prison de Makokou.

## Incendie de l'Espace Convergence à Port-Gentil

## Un cinquième pyromane en prison

J-P A.

Port-Gentil/Gabon

**APRES** les arrestations de Moïse Roland Ezema (26 ans), Ekoume Rekati (29 ans), Stéphane Ndong Eyeghe (26 ans) et Kevin Kombe Ndjali (18 ans) - les deux derniers ont été laissés en liberté provisoire -, les agents de l'antenne de la police judiciaire (PJ) de l'Ogooué-Maritime viennent d'appréhender Rick Koghou Nzigou (21 ans), un cinquième individu suspecté d'avoir mis le feu à l'Espace Convergence, le 31 août dernier, à Port-Gentil (lire l'Union du 5 octobre), lors des violences qui ont éclaté après l'annonce des résultats provisoires du scrutin présidentiel du 27 août.



Photo : J-P A.

**Rick Koghou Nzigou, à son tour, entre les mains de la justice.**

Rick Koghou Nzigou, qui avait été cité par Moïse Roland Ezema, a été neutralisé par les policiers au quartier Sindara, le lieu même de l'incendie, en milieu de semaine dernière. « Le jour de l'incendie, nous avons d'abord tenu une réunion chez Moïse Roland Ezema, pour peaufiner

notre plan d'attaque, avant de passer à l'action à 17h 45. J'ai encore en mémoire l'heure exacte », a-t-il précisé, indiquant qu'il s'agissait d'un acte prémédité.

« Une fois sur les lieux, la première chose fut d'emporter le micro-onde qui se trouvait à la cuisine, avant d'asperger d'essence le bâtiment, pendant que les autres faisaient usage des cocktails Molotov faits de chiffons imbibés de pétrole... », a renchéri le mis en cause.

Présenté devant le procureur, il a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Port-Gentil, où il rejoint ses deux acolytes, Moïse Roland Ezema et Kevin Kombe Ndjali.

Quant à Ngozo, Sergy, Noly et Tchango, autres complices présumés, ils seraient toujours en cavale.

**LOXIA Offre Senior**

Avec l'Offre Senior, vivez votre retraite différemment.

## CONTENU DE L'OFFRE SENIOR :

- ▶ Accès prioritaire aux guichets ;
- ▶ Carte de retrait utilisable sur le réseau de GAB du Groupe BGFIBank ;
- ▶ Frais de retrait aux GAB LOXIA offerts ;
- ▶ Frais de tenue de compte offerts ;
- ▶ Accès aux avances sur pension ;
- ▶ Accès au crédit spécial Retraité ;
- ▶ Alerte SMS.

Pièces à fournir pour l'ouverture du compte : 2 photos d'identité, 1 pièce d'identité, 1 justificatif de pension, 1 ticket EDAN ou quittance SEEG.

BP : 1246  
 Tél : (+241) 01 74 08 58  
 (+241) 04 30 05 92  
 (+241) 07 21 38 10  
 loxiaservices@bfgi.com  
 www.bfgi.com

**LOXIA**  
 Une Société du Groupe BGFIBank